

Publications économiques et financières



Conjoncture financière

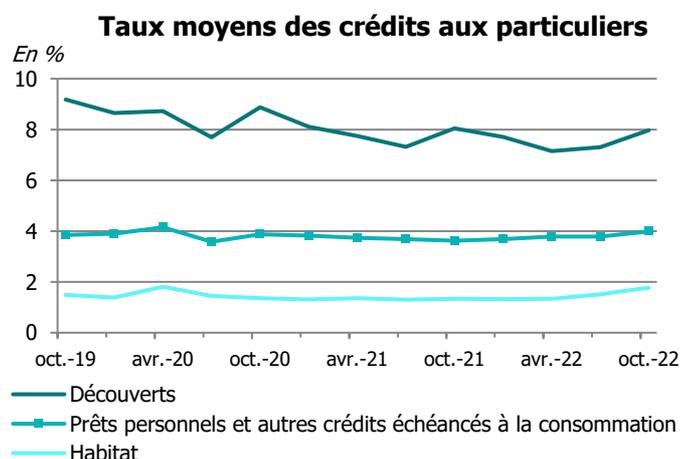
Mars 2023

TAUX DES CRÉDITS AUX PARTICULIERS EN MARTINIQUE

4^E TRIMESTRE 2022 DES TAUX DE CRÉDITS ORIENTÉS À LA HAUSSE

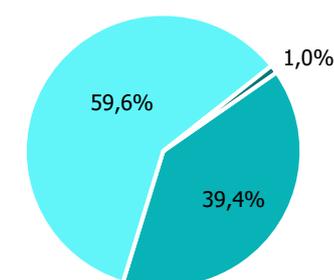
- Le taux moyen des **crédits à l'habitat** augmente de 26 points de base (pb) entre juillet et octobre 2022. Sur la période, la BCE a relevé ses taux directeurs à deux reprises (+50 pb fin juillet et +75 pb mi-septembre). À 1,77 %, le taux moyen martiniquais est identique au taux moyen pratiqué au niveau national. Le montant moyen croît à 180 000 euros (contre 160 000 euros précédemment), et la durée de financement s'allonge à 20 ans (+1 an).
- De même, le taux moyen des **prêts personnels et autres crédits échéancés à la consommation** est orienté à la hausse (+21 pb par rapport à juillet). Il s'établit à 3,99 %, contre 4,31 % en France entière (soit un écart de -32 pb). Le montant moyen atteint 18 000 euros (contre 17 000 euros au trimestre précédent), pour une durée moyenne qui demeure autour de 5 ans.
- Pour sa part, le taux moyen des **découverts** affiche l'augmentation la plus marquée (+66 pb) et s'élève à 7,97 %. L'écart reste important avec le taux moyen observé au niveau national (écart de +274 pb).

Caractéristiques des nouveaux crédits en Martinique



Sources : IEDOM, Banque de France

Répartition des flux de nouveaux crédits aux particuliers
(sur un an, hors découverts)



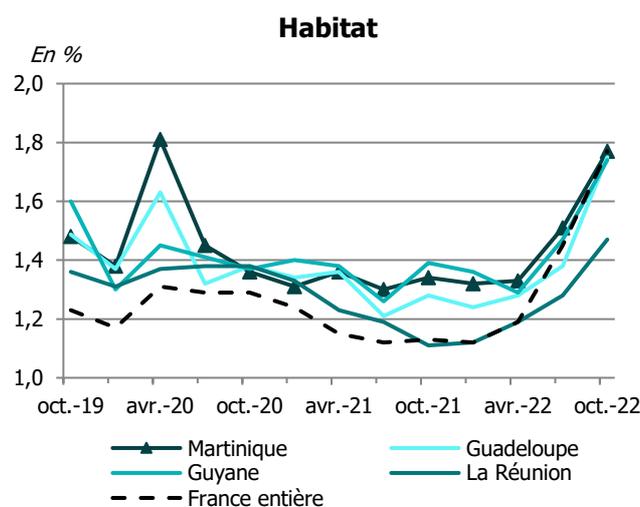
- Prêts personnels et crédits échéancés à la consommation
- Habitat
- Autres crédits

Sources : IEDOM, Banque de France

	Taux moyens débiteurs en %	oct.-21	janv.-22	avr.-22	juil.-22	oct.-22	Variations (pb*)	
							1 an	1 trim.
Martinique	Découverts	8,04	7,71	7,15	7,31	7,97	-7	66
	Prêts personnels et autres crédits échéancés à la consommation	3,62	3,68	3,78	3,78	3,99	37	21
	Habitat	1,34	1,32	1,33	1,51	1,77	43	26
France entière	Découverts	5,12	4,92	4,94	4,86	5,23	11	37
	Prêts personnels et autres crédits échéancés à la consommation	3,51	3,61	3,69	3,85	4,31	80	46
	Habitat	1,13	1,12	1,19	1,45	1,77	64	32

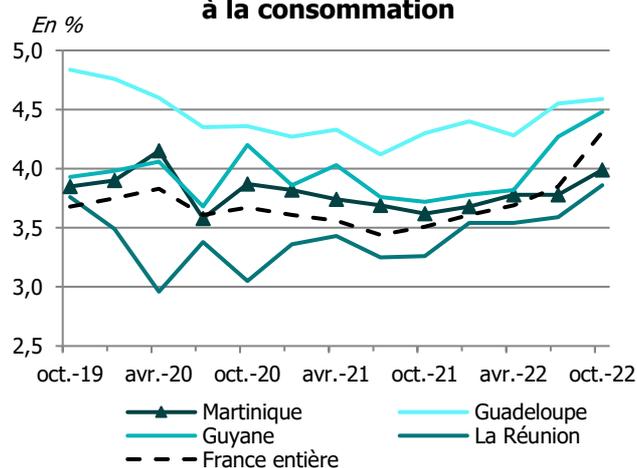
* point de base

Taux moyens des crédits aux particuliers par géographie



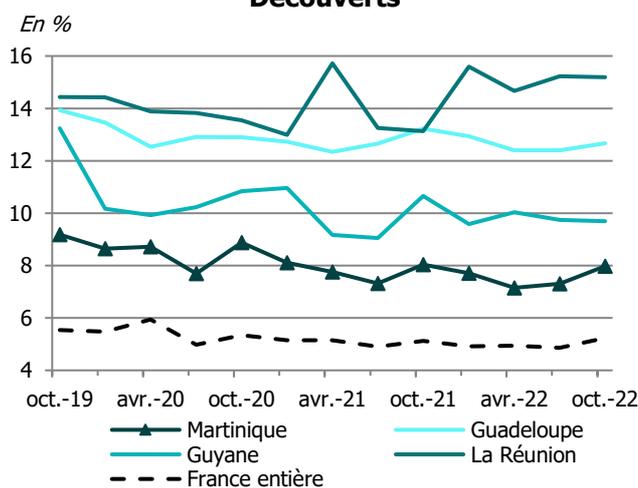
Sources : IEDOM, Banque de France

Prêts personnels et autres crédits échéancés à la consommation



Sources : IEDOM, Banque de France

Découverts



Sources : IEDOM, Banque de France

MÉTHODOLOGIE

L'enquête est réalisée auprès des établissements ayant leur activité en Martinique. Elle prend en compte les crédits nouveaux accordés au cours du trimestre aux particuliers. Les particuliers désignent les personnes physiques à l'exception des entrepreneurs individuels.

L'enquête de la Martinique exploite environ 15 000 déclarations relatives aux crédits consentis au cours du premier mois du trimestre.

Les taux d'intérêt moyens pondérés ainsi que les montants de contrats nouveaux sont calculés conformément aux définitions harmonisées de la BCE. Les taux recensés sont des taux effectifs au sens étroit (TESE), ils correspondent à la composante intérêt du taux effectif global (TEG). Les taux présentés dans cette note sont des taux moyens pondérés par le montant du crédit.

Les crédits aux ménages sont définis de la façon suivante :

- (i) Les crédits à l'habitat intègrent l'ensemble des crédits à l'habitat des ménages et ce quelle que soit la période de fixation initiale du taux (PFIT).
- (ii) Les découverts incluent toutes les utilisations de découvert enregistrées au cours d'un mois de référence ainsi que les crédits de trésorerie non échéancés (crédits permanents ou revolving). Le montant déclaré est le montant débiteur moyen constaté au cours du mois de référence.
- (iii) Les prêts personnels incluent, en plus des prêts personnels, les financements de ventes à tempérament et les prêts sur carte de crédit.